



TRANSPORTS SCOLAIRES 2020-2021

REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL

Les Grandes Loges – La Veuve ECOLE DE LA VEUVE

Horaires	
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	
Les Grandes Loges	08:17
La Veuve Garderie	08:24
La Veuve	08:25

Horaires	
Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi	
La Veuve	17:05
La Veuve Garderie	-
Les Grandes Loges	17:13



Mon enfant

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../20.....

Classe :

La Carte SIMPLICITES de mon enfant :



- Mon enfant possède déjà une carte SIMPLICITES.**
Il conserve sa carte qui sera automatiquement rechargée pour la rentrée sans que vous n'ayez à vous déplacer.
- Mon enfant possédait une carte SIMPLICITES mais ne l'a plus.**
Un duplicata de carte SIMPLICITES lui sera fait au tarif de 7,00€.
- Mon enfant n'a encore jamais eu de carte SIMPLICITES.**
Joignez une photo récente de votre enfant à ce dossier. Sa première carte SIMPLICITES est gratuite.

Nom :

Prénom :

Adresse :

Code postal : Commune :

J'accepte de recevoir par voie postale des informations commerciales de la part de SITAC

Tél. : E-Mail :@.....

J'accepte de recevoir à cette adresse e-mail des informations concernant le réseau SITAC (perturbations, informations diverses, offres commerciales...)

J'accepte de recevoir à ce numéro de téléphone des alertes INIMO (perturbations sur le service emprunté par votre enfant)

Responsable légal



En cas de garde alternée, chaque parent est tenu de remplir un dossier correspondant à la ligne desservant son domicile (avec un seul paiement).

ARRÊT DE MONTÉE LE MATIN

LES GRANDES LOGES

Pièces jointes au dossier



- Mon enfant est toujours en possession de sa carte ou il s'agit de sa 1ère carte : je joins un chèque de 13€ libellé à l'ordre de SAS Keolis Châlons-en-Champagne
Ou
- Mon enfant n'est plus en possession de sa carte : je joins un chèque de 20€ (13€ pour l'abonnement + 7€ pour le duplicata) libellé à l'ordre de SAS Keolis Châlons-en-Champagne
- Je joins une photo de mon enfant (avec son nom au dos) s'il s'agit d'une première carte
- Je joins une enveloppe préaffranchie au tarif de 1,70€ pour recevoir la nouvelle carte à domicile (rappel : aucun envoi de carte ou déplacement n'est nécessaire pour les enfants possédant déjà une carte SIMPLICITES)

Ce dossier, complété et accompagné des éventuelles pièces jointes est à retourner par courrier¹ avant le 30 juin 2020² à :

**Keolis Châlons-en-Champagne
Chemin des Grèves BP 68
51006 Châlons-en-Champagne CEDEX**

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur et des conditions de ventes (disponible sur www.sitac.net) et en accepter les conditions.

Fait à : Le/...../2020

Signature du représentant légal :

¹En raison des conditions sanitaires et réglementaires exceptionnelles rencontrées au moment de l'édition de ces formulaires, l'agence commerciale est actuellement fermée au public et n'est pas en mesure de vous accueillir physiquement. Le dépôt physique des dossiers d'inscriptions sera néanmoins possibles dès la réouverture de l'agence.

²Tout dossier non-remis avant le 30 juin sera mis en liste d'attente. Nous vous rappelons que tout élève doit être muni de sa carte dès le 1er jour de la rentrée scolaire, sous peine de devoir régler son voyage auprès du conducteur 1,10€.